Collège Sciences de la santé / Université de BORDEAUX



UFR des sciences médicales

DIPLÔME UNIVERSITAIRE
PATIENT FORMATEUR AU PARCOURS EN SOINS

1 - Objectifs de la formation

- Acquérir des connaissances relatives au système de santé et à la prise en charge des maladies chroniques,
- S'approprier des méthodes et les outils pédagogiques,
- Développer la capacité de transmettre un savoir expérientiel.

2 - Responsables

Responsable principal :
Professeur Jean-Luc PELLEGRIN, PU-PH
146, rue Léo Saignat
33076 BORDEAUX Cedex
05 47 30 43 04
jean-luc.pellegrin@u-bordeaux.fr

Co-responsable :
Docteur Isabelle RAYMOND, PH
Hôpital Haut-Lévêque
Service de médecine interne et maladies infectieuses,USN BO
Avenue de Magellan
33604 PESSAC
05 57 65 64 83
isabelle.raymond@chu-bordeaux.fr

3 - Organisation de la formation :

- ***3-1 Capacité d'accueil :***
 Le nombre minimum d'étudiants est fixé à **10** et le maximum à **15** pour chaque Université
- ***3-2 Durée de la formation :***
 La formation dure 1 an et a lieu tous les ans.

- ***3-3 Enseignement théorique :***

 Le volume horaire global de la formation est de **120 h.**

 L'enseignement se fait en présentiel et à distance.

 Les cours ont lieu à l'Université de Bordeaux (site Carreire) et débutent en septembre/octobre.

- ***3-4 Stage* :***

 Un stage facultatif a lieu à l'université ou au CHU.

 **Les stages donnent lieu à convention*

4 - Conditions d'inscriptions

Titres requis ou niveau :

- Avoir un baccalauréat ou une attestation d'équivalence ou une autorisation dérogatoire et une autorisation pédagogique délivrée par le responsable pédagogique du diplôme ;
- Modalité d'accès relative aux non-titulaires du baccalauréat : une dérogation pourra être accordée pour l'inscription au DU de personnes qui ne seraient pas titulaires du baccalauréat ou diplôme supérieur, à condition que ces personnes puissent justifier d'une activité professionnelle, associative ou bénévole d'au moins 5 années dans le domaine de votre futur DU.
- toutes personnes concernées par la maladie (patients ou proche-aidants) désirant transmettre un savoir expérientiel.

Le jury de sélection est constitué d'un des responsables de la formation, d'un enseignant chercheur et d'un patient formateur ayant validé le DU PF, désignés chaque année par les responsables de la formation.

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

5 - Coût de la formation

En formation continue : **180€/an**

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

6 - Contrôle des connaissances et conditions de validation :

- ***6-1 : Nombre de sessions :***

 Il est organisé 2 sessions d'examen par an.

- ***6-2 : Nature des épreuves :***

 Présentation orale d'un document écrit terminal (40 min).

- ***6-3 : Validation :***

 Pour être déclaré admis, le candidat doit avoir :

 - validé l'ensemble des séminaires,
 - réalisé le document terminal,
 - validé la présentation du document terminal.

 Le jury est présidé par un des responsables de la formation. Il composé par au moins 2 autres membres : Experts et formateurs issus du monde universitaire, institutionnel, associatif ou à titre individuel, désignés chaque année par les responsables de la formation.

- ***6-4 : Disposition prévues en cas d'échec :***

 Le redoublement est autorisé

7 - Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- Par voie postale après une demande écrite
- En main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création :
Conseil UFR des Sciences Médicales du 12/04/2021 Conseil du Collège Sciences de la santé du 12/05/2021
Modification :
Conseil UFR des Sciences Médicales du 15/01/2024 Conseil du Collège Sciences de la santé du 13/02/2024 (Version 2)
Suspension :
Conseil UFR des Sciences Médicales du 15/06/2026 Conseil du Collège Sciences de la santé du 09/07/2026 (Version 3)